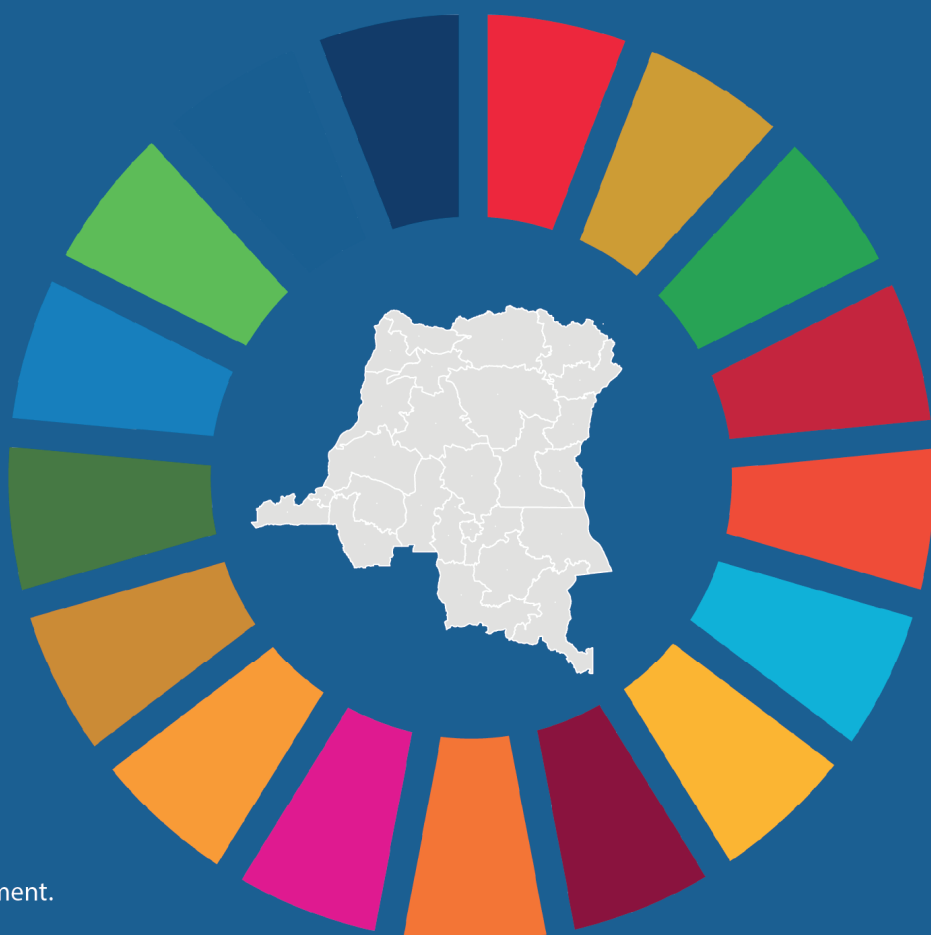


GUIDE
D'ORIENTATION

COMMISSION PAIX



Scannez le lien pour télécharger le document.



Contexte

L'objectif 16 consiste à promouvoir des sociétés pacifiques et ouvertes à tous, à assurer l'accès à la justice pour tous et à mettre en place des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous les niveaux. Partout dans le monde, les gens devraient être à l'abri de toute forme de violence et se sentir en sécurité dans leur vie, quelle que soit leur appartenance ethnique, leur foi ou leur orientation sexuelle.

La RDC est **confrontée à des défis persistants en matière de paix et de sécurité. Malgré des efforts de stabilisation, des tensions ethniques, des conflits fonciers persistent, menaçant la cohésion sociale et le développement durable. Les jeunes sont les principaux acteurs et victimes des conflits et violences.** Ils devraient constituer les principaux artisans de la paix et la stabilité. Dans ce contexte, les JERODD jouent un rôle crucial au niveau communautaire à travers divers actions à impact rapide sur l'objectif 16 des ODD.

Les pouvoirs publics, la société civile et les communautés doivent travailler ensemble pour trouver des solutions durables aux conflits et à l'insécurité. Le renforcement de l'état de droit et la promotion des droits de l'homme sont essentiels à ce processus, tout comme la réduction des flux d'armes illicites, la lutte contre les violences basées sur le genre, la lutte contre la corruption et la garantie d'une participation inclusive à tout moment.

Face à ces défis, la Commission Paix devra travailler à **mobiliser les jeunes et la société civile** pour des actions pour la paix dans leur communauté. Sous le lead de l'observatoire congolais de développement durable et en collaboration avec les autorités locales, la société civile et les partenaires techniques et financiers.

Objectif de ce guide

Ce guide est adressé aux jeunes Engagés pour la réalisation des ODD (JERODD) actifs au sein de la commission PAIX. Il a pour objectifs de donner des orientations sur la commission paix et le rôle qui est attendu d'eux au sein de cette commission et dans leurs communautés respectives.

Ce guide vise à :

Donner les indications sur le rôle et les objectifs de la commission

Informar les nouveaux membres de la commission

Identifier les activités clés à réaliser et les moyens pour les exécuter



Faciliter l'encadrement des membres de la commission

Définir le champ d'intervention de la commission

1. Objectif de la commission

La commission paix a pour objectifs :

Favoriser le dialogue intercommunautaire et la réconciliation dans la région.

Sensibiliser sur les valeurs de paix, de tolérance et de respect des droits humains.

Renforcer la participation citoyenne et la gouvernance locale en matière de sécurité et de paix

Promouvoir des actions concrètes pour contribuer à la réalisation de l'objectif de paix et de justice (ODD 16).

2. Résultats attendus

Augmentation de la participation des jeunes et des communautés locales dans les initiatives de consolidation de la paix.

Promotion des résolutions pacifique et du respect des droits humains.

Renforcement de la cohésion sociale et de la confiance mutuelle entre les différentes communautés.

Contribution significative à la réalisation de l'objectif de paix et de justice, en ligne avec l'Agenda 2030 des Nations Unies.

Réduction des incidents de violence intercommunautaire et des conflits liés aux ressources naturelles.

3. Description de la commission :

La Commission Paix créée par les jeunes Engagés pour la réalisation des ODD est **un organe communautaire dédié à la promotion de la stabilité, de la cohésion sociale et de la résolution pacifique des conflits au sein de leur communauté**. Cette commission vise à rassembler les membres de la communauté autour d'un objectif commun de paix, en favorisant le dialogue intercommunautaire, la réconciliation et la médiation des conflits locaux. Les activités de la Commission Paix peuvent inclure des séances de sensibilisation sur les valeurs de paix et de tolérance, des médiations entre les parties en conflit, des initiatives de renforcement de la confiance mutuelle, et des actions concrètes visant à promouvoir la cohésion sociale et le respect des droits humains. **En tant que plateforme de participation citoyenne, la Commission Paix offre aux jeunes Engagés pour la réalisation des ODD l'opportunité de jouer un rôle actif dans la construction d'une société pacifique et juste, en alignement avec les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies**

4. Organisation

La commission est constituée d'un comité exécutif simple comprenant le chef de la commission, le chef de la commission adjoint et le rapporteur de la commission et des membres actifs de la communauté participant aux réunions et aux activités de la commission ; Le comité organise des réunions Informelles régulières dans des espaces accessibles aux jeunes mais aussi des discussions ouvertes sur les questions de paix et de conflit, encourager la participation de tous les membres.

La commission **initie des Actions concrètes** cad réaliser de projets simples et concrets, comme des campagnes de sensibilisation, des murales de paix dans les écoles, ou des séances de médiation entre les pairs cette dernière dirige leur propre initiative de paix dans leur communauté et encourage participation à des événements de sensibilisation et de renforcement des capacités organisés par d'autres organisations partenaires.

5. Fonctionnement :

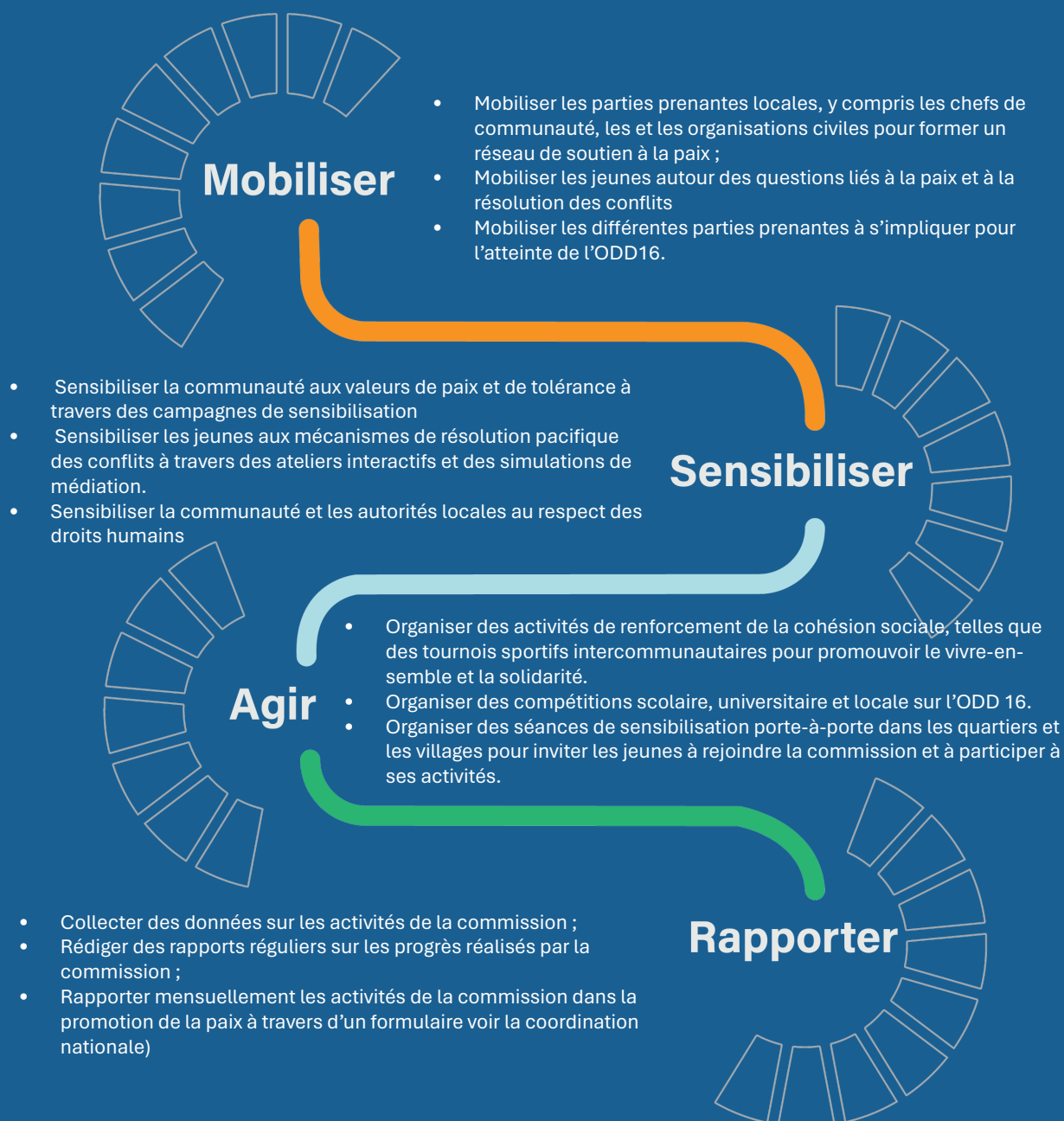
Tenir des réunions mensuelles pour discuter des activités en cours, partager les idées et prendre des décisions collectives.

Évaluer régulièrement les progrès réalisés et ajuster les stratégies si nécessaire

Répartir les tâches entre les membres de la commission en fonction de leurs compétences et de leurs intérêts

6. Activités indicatives :

Les activités doivent reposer sur 4 concepts clés



NB : les commissions sont encouragées à travailler et à impliquer les différentes organisations existantes au sein des communautés notamment la partie étatique, la partie civile, et les partenaires locaux d'exécutions, les organisations des jeunes existant au sein des agences de nations unis pour faciliter les actions

Cette fiche de commisssion a été conçue pour guider et orienter les membres de chaque commission à initiés des actions à impact direct au sein des communautés. Elle ne peut être modifiée ni soumise à une quelconque action contraire aux objectifs du développement durable .

NGALULA MUPEMBA Pacifique

Email : pacifique.ngalula.mupemba@undp.org

Assistante d'appui à l'engagement communautaire

MUTONJI TONDOY Shadrack

Email : shadrack.mutonji.tondoy@undp.org

Assistant communautaire d'appui au design graphique et visualisation

NSINGI NGINAYANI Delvradi

Assistant d'appui à la gestion communautaire et medias

KAJA MUKENGA Laetitia

Email : laetitia.kaja@undp.org

Assistante communautaire d'appui au montage vidéos et Création de contenus

KAPUTA MPANGE Baron

Email : baron.kaputa.mpange@undp.org

Assistant communautaire d'appui au montage vidéos et Création de contenus